JUIN 2020 FR.PLANET-FUTURE.BE

MEDIA PLANET

Solidarité

LEGS EN DUO P04
Soutenir une bonne cause.

PRODUITS BIO P07
Des critères de contrôle stricts.

CIRCUITS COURTS P11
Favoriser les matériaux wallons.

Dominique Langhendries, Respect Seniors :

« Selon l'OMS, 4 à 6 % des plus de 65 ans subiraient une situation de maltraitance. »

© PHOTO : KRIS VAN EXEL

Make-A-Wish
BELGIUM SOUTH

Ensemble, réalisons les vœux d'enfants gravement malades.
Nous avons besoin de votre soutien !
Découvrez notre association :
www.makeawishsud.be
contact@makeawishsud.be - 02 420 22 24

@makeawishbelgiumsouth

« La situation actuelle doit être vue comme un vecteur de solidarité »

La maltraitance des personnes âgées est une réalité. S'exprimant parfois sous des formes sournoises, elle touche 4 à 6 % des plus de 65 ans. Dominique Langhendries, Directeur de Respect Seniors, l'Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés, fait le point sur la situation.

Texte : Philippe Van Lil

Quel impact la crise sanitaire a-t-elle sur les personnes âgées ?

« Ce qui revient le plus souvent, c'est le sentiment de solitude des seniors, couplé à l'inquiétude des familles sur la façon dont leurs proches sont pris en charge. La pandémie amplifie parfois aussi des contextes préexistants jusqu'à induire de la maltraitance. Toutefois, à nos yeux, la situation du Covid-19 ne doit pas vue être comme un vecteur de maltraitance mais comme un vecteur de solidarité ! »

Comment manifester cette solidarité alors que les contacts physiques avec les seniors restent déconseillés ?

« Il est vrai que les accès sont encore très limités aujourd'hui et que la plupart des personnes âgées vivent toujours en vase clos. Toutefois, il faut se montrer à leur écoute - notamment de leurs sentiments et éventuels ressentiments - par d'autres moyens, comme le téléphone ou les réseaux sociaux. À cet égard, dans certaines maisons de repos, des rencontres permettent aux résidents d'exprimer dans quelle mesure ils sont affectés par le confinement. Pour les seniors à domicile, chacun d'entre nous peut se manifester auprès d'un voisin, d'un parent et prendre des nouvelles et il est important que cela continue. »

CHIFFRES

Selon l'OMS, **4 à 6 % des plus de 65 ans** subiraient une situation de maltraitance.

Cela représenterait quelque **35 000 personnes** en Wallonie...

...mais Respect Seniors ne reçoit que **2 500 à 3 000 appels par an.**

> **" Il faut être conscient que les situations de maltraitance éventuelles sont majoritairement présentes au domicile des seniors.**

Respect Seniors a-t-elle dès lors reçu plus d'appels téléphoniques durant cette période ?

« Oui. Vu le besoin plus important d'être écouté, nous avons étendu notre service et pris en considération des appels qui ne nous concernent pas directement notre action habituelle qu'est la maltraitance. Le Covid-19 a clairement été un accélérateur de maltraitance 'contextuelle' et il est essentiel de ne pas le passer sous silence quand il règne dans certaines situations. Le 0800/30.330 reste opérationnel et toute personne qui s'interroge sur une situation peut nous contacter. »

À quel point les aînés sont-ils victimes de maltraitance ?

« Selon l'OMS, 4 à 6 % des plus de 65 ans subiraient une situation de maltraitance. Cela représenterait quelque 35 000 personnes en Wallonie. Or, notre asbl ne reçoit chaque année que 2 500 à 3 000 appels concernant des tels cas. Il y a donc encore du chemin à parcourir pour que les aînés, leurs familles et les soignants puissent nous contacter et nous faire part plus facilement de leurs inquiétudes. »

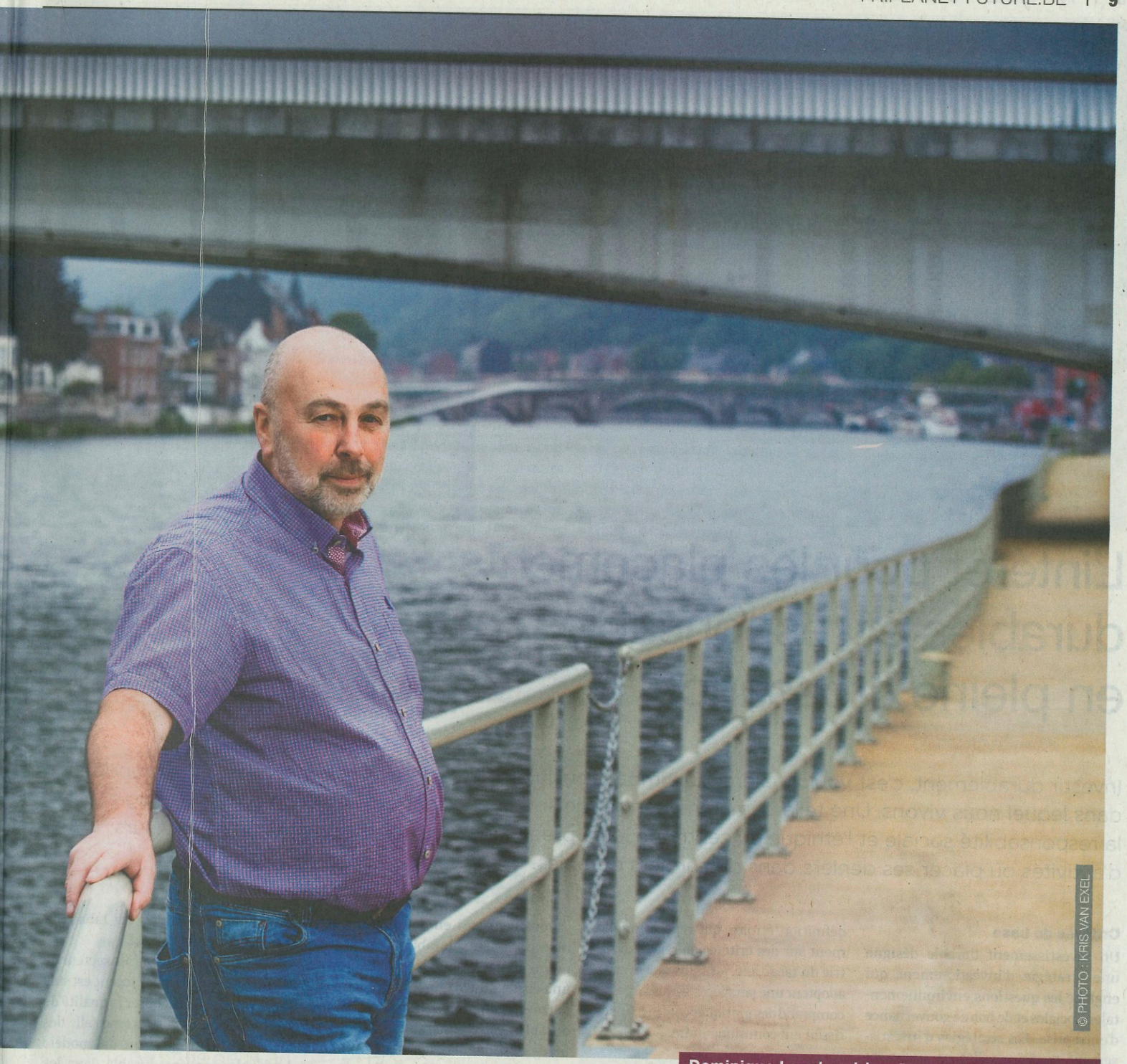

Dominique Langhendries, Directeur de Respect Seniors

De quels types de maltraitance parle-t-on ?

« Elles sont très diverses : psychologiques, civiques, physiques, financières, etc. La plus courante est la maltraitance psychologique - elle représentant 30 % des appels reçus -, qui se manifeste par exemple par le chantage affectif ou l'infantilisation de l'aîné. Ensuite, viennent les maltraitances financières telles que la tentative de captation d'héritage ou le fait de faire les courses pour l'aîné tout en se servant au passage. Puis, il y a aussi des maltraitances liées à la privation de droits ou de choix, comme celui de la future résidence du senior ou, plus simplement, celui des vêtements qu'il désire porter. Il existe également des négligences comme la privation ou l'excès de soins. Enfin, les maltraitances physiques, comme les bousculades et les coups. »

> **" Toute personne qui s'interroge sur une situation peut nous contacter au numéro 0800/30.330.**

Ces cas ne sont néanmoins pas toujours intentionnels...

« Effectivement, par souci de bien faire les choses, les aidants mettent parfois en place des éléments ne correspondant pas aux souhaits des aînés, comme mettre un interdit de sortir par peur d'une chute. L'intention est de protéger mais le ressenti de maltraitance est peut-être là. Parfois, celle-ci est aussi difficile à repérer ou à rapporter. L'aîné lui-même ne se rend pas compte qu'il est entré dans une telle situation ou craint des représailles s'il la rapporte. Soulignons par ailleurs qu'il est rare qu'un type de maltraitance arrive de manière isolée ; la maltraitance psychologique est par exemple souvent associée à de la maltraitance financière. »

Jusqu'où va le soutien que vous proposez ?

« Lors de notre accompagnement, nous ne faisons rien sans la volonté de l'aîné ! Et si celui-ci souffre de déficiences cognitives, nous agissons le plus souvent dans son intérêt. Dans certains cas, nous sommes amenés, avec l'accord de l'aîné, à organiser des conciliations avec les familles ou les aides-soignants, ou encore à contacter les services sociaux ou les services de police, par exemple. »

Ce 15 juin est la journée internationale de sensibilisation à la maltraitance envers les aînés. Que prévoyez-vous ?

« Cette année, nous réalisons une action via Facebook. Nous invitons tout le monde à liker notre page et à mettre un ruban mauve sur sa photo de profil afin de marquer son soutien car nous pouvons tous être des vecteurs de solidarité ! » ■